

REGLEMENT DES COMPETITIONS PAR EQUIPES

Directeur des compétitions : Alexis SAVATTIER

E-mail : arbitres@bridgevalleedelamarne.fr

Secrétariat du Comité : Annick ABITBOL

E-mail : valleedelamarne@yahoo.fr

Tél : 01 48 72 47 81

Comité de la Vallée de la Marne : 97 quai de la marne, 94340 Joinville le Pont

Président de la Commission Calendrier et Compétitions : Jean-Pierre ENARD

E-mail : enardjp@gmail.com Tél : 06 68 25 73 88

- Les licences doivent être prises ou renouvelées auprès d'un club avant le 31 octobre de la saison en cours. A partir de cette date, les personnes qui n'auront pas renouvelé leur licence ne pourront plus accéder à leur espace licencié de la FFB, ni s'inscrire, ni participer aux compétitions fédérales et de comité. Toutefois, après le 31 octobre, dès lors que la date limite d'inscription à une compétition n'est pas encore atteinte, la licence pourra encore être prise pour participer à celle-ci, et de fait, ainsi qu'aux suivantes.
- L'inscription, pour toute épreuve, est faite soit par Internet sur le site de la FFB à l'adresse www.ffbridge.fr, soit auprès du secrétariat du Comité.
- La capacité d'accueil de la salle des compétitions du Comité implique, pour certaines épreuves, que soient programmées des demi-finales. Chaque demi-finale sera limitée à 24 équipes. Le Directeur des Compétitions peut supprimer ces demi-finales, si le nombre d'équipes inscrites est ≤ 24 .
- Le présent règlement ne remplace pas le règlement national des compétitions de la FFB qui est la seule référence en cas de litige.
- Le nombre de donnes indiqué par séance est donné à titre indicatif et sera adapté en fonction du nombre de participants.
- Les horaires des séances indiquent l'heure de démarrage effectif de celles-ci. Des pénalités de retard pourront être appliquées en cas de retard.

Rappel de quelques règles de base

- Après la date limite d'inscription, mais avant la confection des tableaux, l'inscription ou l'annulation d'une équipe est soumise à l'acceptation du Directeur des Compétitions qui peut refuser en fonction des contraintes d'organisation.
- Après la confection des tableaux, mais avant la Finale de Comité, le Directeur des Compétitions peut accepter l'inscription de joueurs complémentaires si l'indice ne croit pas de plus de 8. Après le début de la Finale de Comité, aucun complément ne peut être autorisé.
- Après la confection des tableaux, mais avant le début de la Finale de Comité, un remplacement ne peut être que définitif. Il ne peut concerner que 1 ou 2 joueurs et l'indice de valeur de l'équipe ne doit pas augmenter. Après le début de la Finale de Comité, aucun remplacement n'est possible, même en cas de force majeure.
- Une équipe ne pouvant présenter 4 joueurs sera déclarée forfait.
- La réclamation pour une erreur de marque ou de saisie dans les Bridgemates doit être faite dans les 48 heures, 30 minutes pour la dernière séance de chaque phase.

SENIOR OPEN PROMOTION par 4 : épreuve de catégorie 4

- *Épreuve réservée aux licenciés nés en 1956 et avant.*
- Finale de Comité directe 3 après-midis de 2 matchs de 12 donnes
Organisation en fonction du nombre d'équipes inscrites
- Finale de Ligue
- Finale Nationale

SENIOR MIXTE PROMOTION par 4 : épreuve de catégorie 4

- *Épreuve réservée aux licenciés nés en 1956 et avant.*
-
- Finale de Comité directe 3 après- midis de 2 matchs de 12 donnes
Organisation en fonction du nombre d'équipes inscrites
- Finale de Ligue
- Finale Nationale

Épreuves réservées aux 2^{èmes} séries

- ***Épreuves ouvertes aux licenciés, dont l'indice de valeur des équipes est ≥ 156 ou comportant au moins un joueur classé en 2^{ème} série (à l'exclusion de ceux classés en 1^{ère} série)***
Toutefois sont admis les joueurs de 3^{ème} série souhaitant utiliser une méthode comportant des conventions non autorisées en Promotion.
- *Les règles de défense du ISA faible, des ouvertures de 2♣ bivalent et 2♦ multi sont consultables pendant les enchères*

OPEN HONNEUR par 4 : épreuve de catégorie 3

- 3 Demi-finales 6 tours de 12 donnes
 - A 3 soirs
 - B 2 après-midis 13h00 3 matchs
 - C 2 après-midis 13h00 3 matchs
- Finale de Comité 24 équipes Patton Suisse 7 tours de 12 donnes
- Finale de Ligue
- Finale Nationale

Épreuves réservées aux 1^{ères} séries

- *Épreuves ouvertes aux licenciés dont un joueur est au moins 2^{ème} série Promotion.*
- *Les Conventions Inhabituelles sont autorisées, mais la Paire doit respecter l'article 139 du règlement FFB.*
- *Les règles de défense du 2 ♦ multi et du 2 ♣ bivalent sont consultables pendant les enchères.*
- *Les équipes d'indice de valeur ≥ 320 sont qualifiées directement en Finale de Comité.*

OPEN DIVISION NATIONALE par 4 : épreuve de catégorie 1

- 12 équipes 11 matchs de 16 donnes avec mi-temps 4 équipes descendent en 4 Excellence

1^{er} week-end

6 matchs

Lille

2^{ème} week-end

5 matchs

Joinville

- Finale Nationale

OPEN EXCELLENCE par 4 : épreuve de catégorie 2

- 1 Demi-finale avec écran

Patton Suisse 6 tours de 12 donnes

- Finale de Comité avec écran 24 équipes Patton Suisse 7 tours de 12 donnes

- Finale de Ligue 3 équipes montent en Division Nationale 4

- Finale Nationale

MIXTE EXCELLENCE par 4 : épreuve de catégorie 2

- 1 Demi-finale avec écran 6 tours de 12 donnes 3 soirs

Finale de Comité avec écran 24 équipes Patton Suisse 7 tours de 12 donnes

- Finale de Ligue
- Finale Nationale

DAMES EXCELLENCE par 4 : épreuve de catégorie 2

- Finale de Ligue directe
- Pas de Finale de Comité

Les inscriptions sont à adresser par mail au secrétariat du comité ou bien directement auprès du directeur de ligue
Patrick DUROT patrickdurot@aol.com

- Finale Nationale

SENIOR OPEN EXCELLENCE par 4 : épreuve de catégorie 2

- *Épreuve réservée aux licenciés nés en 1956 et avant.*
-
- 1 Demi-finale 6 tours de 12 donnes 2 après-midis
-
- Finale de Comité 24 équipes Patton Suisse 6 tours de 12 donnes
-
- Finale de Ligue [Le Touquet](#)
-
- Finale Nationale

SENIOR MIXTE EXCELLENCE par 4 : épreuve de catégorie 2

- *Épreuve réservée aux licenciés nés en 1956 et avant.*
-
- 1 Demi-finale 6 tours de 12 donnes
-
- Finale de Comité 24 équipes Patton Suisse 6 tours de 12 donnes
-
- Finale de Ligue [Le Touquet](#)
-
- Finale Nationale

INTERCLUBS

Organisation des compétitions

L'Interclubs compte 5 Divisions :

- Division 1 : 20 équipes (Attribution de la FFB pour notre Comité)
- Division 2 : 26 équipes (Attribution de la FFB pour notre Comité)
- Division 3 : équipes ne jouant pas en divisions 1 et 2 dont l'indice de valeur est ≥ 191
- Division 4 : équipes dont l'indice de valeur est ≥ 144 et ≤ 190
- Division 5 : équipes dont l'indice de valeur est ≤ 143 (*les joueurs d'indice ≥ 42 ne sont pas admis*)

Divisions 1 et 2 :

- Le nombre d'équipes en divisions 1 et 2 est fonction du règlement FFB.
- Les places appartiennent aux Clubs.

Divisions 3, 4 et 5

- Un Club peut présenter autant d'équipes qu'il souhaite en divisions 3, 4 et 5.
- La Commission des Compétitions peut accepter une demande justifiée d'un Club pour le sur-classement d'une équipe en division 3.
- Un Club peut inscrire une équipe en division 4 qui joue un système non autorisé en division 5

Les équipes sont composées de 4 à 6 joueurs.

Un 7^{ème} joueur peut être ajouté en Divisions 4 et 5.

Montées et descentes

Chaque année descendent 4 équipes de division 1 et 5 équipes de division 2.

Le nombre de montées est égal au nombre de descentes -1. *Soit 3 montées de division 2 et 4 de division 3*

L'attribution de la place vacante en 1 et celle en 2 est du ressort du Comité.

Un club peut faire une demande exceptionnelle pour cette place auprès de la Commission des Compétitions, mais celle-ci n'est pas obligée de l'accorder.

Priorité sera donnée à un Club pour une équipe se constituant avec des joueurs du Comité ayant gardé leur place dans la division concernée et issus d'un autre Club.

Sans demande exceptionnelle, celle-ci revient à l'équipe remplaçante (5^{ème} en D2 et 6^{ème} en D3)

Conformément au règlement national, la non-inscription d'une équipe par un Club en division 1 ne donne pas de place supplémentaire en division 2.

Actuellement, il n'est pas prévu de montées et descentes entre les divisions 3 et 4.

Modalités de la Compétition

Division 1 : 20 équipes Épreuve de 2^{ème} catégorie

*Les Conventions Inhabituelles sont autorisées mais la Paire doit respecter l'article 139 du règlement FFB
Les règles de défense du 2 ♦ multi et du 2 ♣ bivalent sont consultables pendant les enchères*

- 1 Demi-finale 2 poules de 10 Toutes les équipes de chaque poule se rencontrent

Finale de Comité

Les 5 premiers vont en finale et rencontrent les 5 premiers de l'autre poule

Les scores des ½ finales sont conservés.

Petite Finale ●

Les 5 derniers vont en petite finale et rencontrent les 5 derniers de l'autre poule

Les scores des ½ finales sont conservés

Les 5 derniers de la petite finale descendent en D2

- Finale de Ligue
- Finale Nationale

Division 2 : 26 équipes Épreuve de 2^{ème} catégorie

Les Conventions Inhabituelles sont autorisées mais la Paire doit respecter l'article 139 du règlement FFB

Les règles de défense du 2 ♦ multi et du 2 ♣ bivalent sont consultables pendant les enchères

2 Demi-finale Patton Suisse 6 tours de 12 donnes

Finale de Comité

Les 8 premiers vont en finale Patton Suisse 6 tours de 12 donnes

Les 4 premiers montent en D1, une place vacante.

Petite Finale●

Les 5 derniers vont en petite finale et rencontrent les 5 derniers de l'autre groupe

les six derniers de la petite finale descendent en D3.

- Finale de Ligue
- Finale Nationale

Division 3 : Épreuve de 3^{ème} catégorie

Les règles de défense du ISA faible, du 2 ♦ multi et du 2 ♣ bivalent sont consultables pendant les enchères

-
- 3 demi-finales 1 le soir et 2 l'après-midi 6 tours de 12 donnes

A 3 soirs

B Après-midis

C Après-midis

- Finale de Comité 24 équipes Patton Suisse 7 tours de 12 donnes

- Finale de Ligue
- Finale Nationale

Division 4 : Épreuve de 4^{ème} catégorie

Les règles de défense du 2 ♦ multi et du 2 ♣ bivalent sont consultables pendant les enchères

-
- 4 demi-finales 6 tours de 12 donnes

A 3 soirs

B Après-midis

C Après-midis

D Après-midis

- Finale de Comité 24 équipes Patton Suisse 7 tours de 12 donnes
- Finale de Ligue
- Finale Nationale

Division5 :

Épreuve de 5^{ème} catégorie

-
- Finale de Comité directe Patton Suisse 6 tours de 12 donnes
- Pas de Finale de Ligue
- Finale Nationale

Coupe de France 2020

- **La compétition est organisée obligatoirement en matchs par KO.**
- Les matchs sont de 32 donnes (≥ 24 donnes en phases qualificatives)
Lors des phases qualificatives, un repêchage est prévu.
- Les règles de défense du 1SA faible, du 2♦ multi et du 2♣ bivalent sont consultables pendant les enchères

- Limite d'inscription :
 - Tour 1 Indice 202 à 232
 - Tour 2 Indice 234 à 288
 - Tour 3 Indice ≥ 290

Tour 1A Repêchage Tour 1A
Tour 1B Repêchage tour 1B

Tour 2A Repêchage tour 2A
Tour 2B Repêchage tour 2B

Tour 3A Repêchage tour 3A
Tour 3B Repêchage tour 3B

- Date limite d'inscription : toutes les équipes ≥ 290 s'inscrivent au tour 3

Les tours de cadrage 4 et les tours 5 à 7 ont lieu à partir de septembre 2020

Trophée de France

- **Une équipe est composée de 4 à 8 joueurs.**
- *Chaque match, joué par des équipes ayant un indice de valeur différent, fait l'objet d'un handicap en IMP selon la formule suivante :*

$$\mathbf{H \text{ (en Imps)} = d \text{ (nombre de donnes) } \times \mathbf{s \text{ (écart d'IVM des 2 équipes) / 20}}$$

- Date limite d'inscription : 11 octobre 2019
- Finale de Comité directe Organisation en fonction du nombre d'équipes

- Finale de Ligue
- Finale Nationale